Le 20/12/2023

NAPPES DE LA PLAINE DU ROUSSILLON
Syndicat Mixte

Bureau du Syndicat • Séance du 19/12/2023

Compte-rendu de réunion

14h35 : le quorum étant atteint, Nicolas GARCIA, Président du Syndicat ouvre la séance.

H. TACHRIFT indique que le compte-rendu du Bureau précédent (7 juillet 2023) a été transmis par mail aux membres du bureau.

Nicolas GARCIA demande si cela convient à tout le monde de le voter avant le déroulé de l'ordre de jour.

Le compte-rendu du Bureau de 6 juillet 2023 est voté à l'unanimité.

Nicolas GARCIA propose ensuite l'ordre du jour suivant :

I. I. <u>Informations et actualités</u>

- Etat des nappes
- Autres informations

II. <u>Administration générale du Syndicat Mixte</u>

- Préparation du Débat d'Orientation Budgétaire 2024
- Demande de subvention pour l'année 2024 : délibération n°1
- Encadrement d'un stage pour l'année 2024 : délibération n°2
- Remboursement de frais de déplacement : délibération n°3

III. <u>Dossiers techniques</u>

- Réalisation d'ouvrages de suivi des nappes dans la vallée du Tech : délibération *n°4*

IV. <u>Questions diverses</u>

1 Informations

Etat des nappes au 15 décembre 2023

N. GARCIA donne la parole à H. TACHRIFT qui présente de manière détaillée l'état quantitatif des nappes au 15 décembre. La très faible pluviométrie de ces mois d'automne cumulées à la sécheresse que connait le département depuis le printemps 2022 engendre un état des nappes très préoccupant, notamment dans la vallée de l'Agly et le bassin du Réart avec des minima historiques atteints sur de nombreux ouvrages.

A l'issue de cette présentation T. MARTINEZ indique qu'il apparait déterminant de connaitre le volume d'eau réellement disponible dans les nappes. Si cette information était connue précisément, ceci permettrait sans conteste d'améliorer la gestion de la crise.

N. GARCIA ajoute que la connaissance du niveau à partir duquel les intrusions salines sont importantes est aussi extrêmement importante.

H. TACHRIFT indique que la connaissance des volumes disponibles peut être appréhendée au travers d'un modèle numérique de gestion et que la construction d'un tel modèle nécessite en particulier de connaitre finement les prélèvements réalisés.

M. ROLLAND indique qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des pratiques réellement adaptées aux changements climatiques et qu'une augmentation de la sollicitation des nappes risque de retarder cette mise en œuvre.

N. GARCIA indique que les inspecteurs généraux actuellement en mission dans le département insistent sur la nécessité de mieux connaitre les prélèvements Il ajoute que si la sécheresse se prolonge en 2024, le Syndicat Mixte sera fortement sollicité.

A. HARIBOU souligne que le Syndicat Mixte dispose de très nombreuses données et qu'il convient surtout maintenant de les valoriser et de communiquer davantage. Il ajoute qu'il convient également d'élargir la réflexion et d'envisager des solutions type « interconnexion » si la situation perdure.

T. MARTINEZ indique que dans la vallée de l'Agly, des « anciens » indiquent qu'une sécheresse de 7 ans s'est déroulée dans les années 20. Cependant, les usages et les besoins n'étaient pas les mêmes.

A. HARIBOU est relativement sceptique sur ces témoignages dans la mesure où le contexte a radicalement changé, notamment en raison du défi du changement climatique que nous vivons.

En termes de recharge, T MARTINEZ indique que dans la vallée de l'Agly les herbes sèchent et la terre sous-jacente est actuellement en train de peler.

A l'issue de ces nombreux échanges, N. GARCIA propose de poursuivre l'ordre du jour. Il demande à H. TACHRIFT de présenter le reste des informations et actualités destinées aux membres du bureau.

Retour d'expérience sécheresse

H. TACHRIFT informe les membres du Bureau que le Syndicat Mixte souhaite réaliser un retour d'expérience de la crise vécue en 2023. Ce travail doit intégrer une analyse technique du comportement de la nappe en fonction des prélèvements et mettre en évidence des propositions d'amélioration de la gestion des nappes en s'appuyant notamment sur l'expérience de l'ensemble des acteurs et notamment les membres de la CLE des nappes. En ce sens, ces derniers seront sollicités prochainement. Le rendu de ce travail doit être réalisé au courant du 1er trimestre.

A. HARIBOU s'interroge sur les apports que pourraient avoir la CLE et propose que le Syndicat Mixte réalise ce travail au plus vite.

H. TACHRIFT indique que les techniciens du Syndicat Mixte réaliseront le travail technique mais qu'il pourrait s'appuyer sur les apports des différents acteurs de l'eau.

Labellisation EPTB

Conformément à la délibération prise en début d'année, le Syndicat Mixte engage le processus de labellisation EPTB et est passé devant le Comité d'Agrément en novembre. Ce dernier s'est prononcé très favorablement sur cette reconnaissance (vote à l'unanimité).

Etudes en cours

H. TACHRIFT fait un rapide point sur les études en cours au syndicat Mixte :

Etude « zone de sauvegarde » : Cette étude a pour objet de protéger sur le long terme les secteurs les plus stratégiques pour la production d'AEP sur le territoire de la plaine du Roussillon. Cette étude est en cours de finalisation. Deux réunions géographiques sont prévues courant janvier 2024 à Elne et St Féliu d'Avall pour présenter les résultats et les plans d'actions.

Essais de recharge artificielle : Deux essais étaient initialement prévus à l'hiver 2023 / 2024 :

- Site de Thuir : cet essai est en « stand-by » étant donné le contexte hydrologique très déficitaire ;
- Site de St Génis / Palau : cet essai a été repoussé d'un an étant donnée la réalisation de travaux du Syndicat du Tech cet hiver dans le cours d'eau concerné. Dans tous les cas, le contexte hydrologique n'aurait pas permis de mener à bien cette expérimentation.

Etude « ETAPES » : Expérimentation et diffusion de Techniques Agricoles pour la Préservation des Eaux Souterraines : il s'agit d'un projet sur 4 ans démarré en 2022 qui doit expérimenter et mettre en évidence des pratiques vertueuses pour les économies d'eau dans l'agriculture. Les premiers résultats sont très positifs. Des réunions d'informations et d'échanges se tiendront dans les exploitations concernées en 2024.

Etude prospective nappes & Changement Climatique : Le programme technique, coécrit avec le BRGM, est en cours de finalisation. Le démarrage de l'étude est prévu au

printemps 2024 pour une durée de 18 mois. Il y aura nécessité d'une bonne coordination avec les études Eau'rizon des BV et le schéma des eaux brutes agricoles porté par la CA.

La présentation de ces études n'appelle pas de remarques particulières.

Participation au projet européen LIFE « Eau et Climat »

H. TACHRIFT indique que le Syndicat Mixte a été retenu pour construire une proposition technique dans le cadre d'un projet européen réunissant 16 structures.

Il s'agit de bâtir un outil permettant la centralisation en continu des données de prélèvements permettant d'alimenter un modèle de gestion numérique.

L'intérêt de s'inscrire dans un tel projet est de travailler en réseau sur des problématiques analogues avec des budgets conséquents, financés à 80%. Plus d'informations seront apportées lors des prochains comités Syndicaux.

A. HARIBOU demande une grande vigilance quant à la transmission et l'appropriation de données à l'Europe dans ce type de projet.

Création d'une association des structures de gestion régionale

H. TACHRIFT rappelle que ce point a déjà été abordé en Bureau. Le projet de création d'association est maintenant bien avancé avec l'écriture de statuts en cours de finalisation.

L'objectif d'une telle association est de mieux partager nos expériences et valoriser notre travail. Il s'agirait également d'un outil utile pour développer des positionnements communs.

H. TACHRIFT indique que le montant annuel de l'adhésion pour le Syndicat Mixte serait au maximum de 1 500 €. Une délibération sera proposée au prochain Comité Syndical.

Agenda

Nicolas GARCIA informe le bureau des réunions suivantes au premier trimestre 2024 :

- Réunion « retour d'expérience » organisée par le Préfet : le 30 janvier à 14h30 en Préfecture
- Comité Syndical DOB : le 6 février 10h00 salle Canigou, site Christian Bourquin du CD66
- CLE des nappes : le 7 mars à 9h00, amphithéâtre PMM
- Comité Syndical vote du budget : le 26 mars à 14h30 salle Canigou, site Christian Bourquin du CD66

2 Administration du Syndicat Mixte

Préparation du DOB

Nicolas GARCIA indique que la sécheresse historique que nous connaissons nous oblige à accélérer les actions engagées par le Syndicat Mixte et notamment celles concernant la recharge artificielle, l'appréciation de l'impact du changement climatique sur les nappes, l'amélioration de la surveillance des intrusions salines etc.

Par ailleurs, le contexte inflationniste national commence à se faire ressentir notamment en ce qui concerne le coût des travaux (investissement) et dans certaines charges courantes (énergie, maintenance etc.).

Dans ce contexte, N. GARICA propose de poursuivre l'augmentation des cotisations statutaires engagées en 2021 à hauteur de 3,5 % / an jusqu'en 2028, année du renouvellement du Comité Syndical. Il souligne que cette augmentation, inférieure à l'inflation, reste très modeste pour les collectivités membres au vu des enjeux.

H. TACHRIFT présente les conséquences financières d'une telle augmentation pour chaque collectivité membre.

Une telle proposition n'appelle pas de remarque du Bureau du Syndicat.

Ensuite H. TACHRIFT présente en grande masse que le Budget Primitif qui pourrait en résulter.

T. MARTINEZ demande s'il ne serait pas opportun de faire construire des locaux pour le Syndicat Mixte plutôt que de payer un loyer.

N. GARCIA indique que les capacités financières du Syndicat Mixte sont pour l'heure peut-être trop modeste mais qu'un prêt auprès des collectivités membres pourrait être une idée à approfondir.

Demande de subventions pour l'année 2024

H. TACHRIFT rappelle que l'Agence de l'Eau et la Région sont des partenaires financiers indispensables pour le Syndicat Mixte. Elles financent notamment quatre postes (Directeur / Hydrogéologue, Chargée de Mission SAGE, Chargé de Mission PGRE, Technicien). Les demandes de financement des postes pour l'année 2024 doivent être réalisées avant le 31/12/2023.

N. GARCIA met au vote la première délibération.

La délibération n°1 relative à la demande d'aide à l'Agence de l'eau et la Région est votée à l'unanimité.

Accueil d'un.e stagiaire

H. TACHRIFT indique que le Syndicat Mixte souhaite acquérir des données de terrain pour alimenter le modèle de l'étude prospective. Pour cela, il est proposé de recruter un.e stagiaire étudiant.e pour une durée de 6 mois. Conformément à la législation, une gratification mensuelle de l'ordre de 555 € doit lui être versée.

N. GARCIA met au vote cette délibération.

La délibération n°2 relative à l'encadrement d'un.e stagiaire est votée à l'unanimité.

Remboursement exceptionnel de frais de mission

N. GARCIA indique qu'afin de se rendre au Comité d'Agrément de Bassin pour la labellisation du Syndicat Mixte, il a engagé des frais de déplacement sur ses deniers personnel à hauteur de 89,90 €. Il est proposé ici de prendre une délibération pour le remboursement de cette somme.

La délibération n°3 relative aux frais de déplacement exceptionnels de N GARCIA est votée à l'unanimité.

2 Dossier technique

Réalisation de deux piézomètres dans la vallée du Tech

H. TACHRIFT rappelle que le suivi quantitatif et qualitatif des nappes constitue une mission fondamentale du Syndicat Mixte des nappes de plaine du Roussillon. Ce dernier assure dans ce cadre, la maitrise d'ouvrage d'un réseau piézométrique constitué actuellement par 29 ouvrages permettant le suivi en continu du niveau des nappes.

Il apparait que ce réseau mérite d'être renforcé dans la vallée du Tech dans une zone particulièrement sollicitée pour les besoins agricoles et de production d'eau potable : le secteur de Palau del Vidre et St Génis.

Il est proposé de réaliser deux piézomètres :

- Un dans le quaternaire (15 m)
- Un dans le Pliocène (80 m)

Le coût total de cet investissement est estimé à 30 000 € H.T. et l'Agence de l'Eau est susceptible d'apporter une subvention à hauteur de 50%

La délibération n°4 relative à la réalisation de deux piézomètre dans la vallée du Tech est votée à l'unanimité.

Le 20/12/2023

3 Questions diverses

N. GARCIA demande si un membre du bureau souhaite aborder des questions diverses.

16h00 : En l'absence de questions diverses, N. GARCIA clôt la séance.

Le Président du Syndicat Mixte
des nappes souterraines de la plaine du Roussillon

Nicolas GARCIA